

Un centre Marques Avenue a ouvert le 22 octobre à Corbeil-Essonnes

2 millions de clients attendus par an

Marques Avenue A6 a été aménagé en lieu et place de l'ancien centre commercial Art de vivre. Sur plus de 12 000 m², 54 boutiques dans les domaines de la mode, du sport et de la maison, ainsi que quatre restaurants, devraient voir passer plus 1,5 million de clients potentiels dès la première année.

Les Essonniens n'ont plus besoin d'aller jusqu'à Troyes, dans l'Aube, pour trouver un centre Marques Avenue. Depuis le 22 octobre, il leur suffit de se rendre à Corbeil-Essonnes, où se situait l'ancien centre commercial Art de vivre. Les habitués n'hésitent pas à faire de la route pour acheter des grandes marques à des prix défiant toute concurrence : de 30 à 70 % de réduction... sur des modèles de l'année dernière. C'est le concept Marques Avenue qui a fait ses preuves depuis quinze ans.

54 boutiques pour 110 marques

Cinquante-quatre boutiques, réparties sur plus de 12 000 m², attendent une clientèle qui ne devrait pas se faire désirer bien longtemps. L'offre de Marques Avenue A6 (nom donné au nouveau centre) porte sur 110 marques de grande notoriété, principalement dans l'équipement de la personne. Autrement dit les vêtements



homme-femme-enfant : Nike, Puma, Petit Bateau, Dim, Ventilo... Pour ne citer que certaines marques. Le reste de l'offre concerne, à hauteur de 20 %, l'équipement de la maison. La présence du groupe Seb assurant déjà, à lui seul, une offre attractive.

En s'installant à Corbeil-Essonnes, Marques Avenue ne prend pas beaucoup de risques. « C'est un emplacement inouï, au croisement de l'autoroute A6 et de la Francilienne (N104) », est convaincu Alain Salzman, président fondateur de Marques Avenue. Avec ce nouveau centre dans l'Essonne, l'entreprise complète son maillage, après l'Ile-Saint-Denis

(93) et un Quai des Marques à Franconville (95).

42 millions de chiffre d'affaires visés

« Le consommateur vient avant tout chez nous pour faire de bonnes affaires », remarque le PDG de Marques Avenue. Pour son cas personnel, la confiance est au beau fixe. « Nous misons sur un chiffre d'affaires de 42 millions d'euros dès la première année, annonce Alain Salzman. Dès 2009, l'objectif est de faire de Marques Avenue A6 le numéro un de notre réseau en termes de rendement au mètre carré ». Ce qui se traduirait, du point de vue de la

fréquentation du site, par « 1,6 à 1,8 million de consommateurs la première année, et à 2 millions ensuite en vitesse de croisière ».

Au plan local, des voix se sont élevées contre l'implantation de l'enseigne à Corbeil-Essonnes. En particulier celle du président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, Gérard Huot, qui y voit un danger pour le commerce de proximité. Pour Serge Dassault, le sénateur-maire de la ville, au contraire, « Marques Avenue va à la fois créer des emplois et relancer l'activité économique sur le site et en centre-ville ». Au total, 260 emplois ont été créés. Alain

En +

Un business plan à part

La société Concepts & Distribution, propriétaire de Marques Avenue, a fait signer un bail de six ans minimum aux commerçants présents dans le nouveau centre de Corbeil-Essonnes. Ces baux sont renouvelables et Marques Avenue s'est engagé à les accueillir, à leur demande, pour une période minimum de dix ans. Chacun d'eux verse un loyer fixe de 200 à 260 euros/m². « C'est environ deux fois inférieur à ce que les commerçants payent en général dans un centre commercial traditionnel », avance Alain Salzman, président de Marques Avenue. En revanche, l'entreprise perçoit 0,75% de leur chiffre d'affaires.

Salzman va dans le même sens. Il affirme que « la formule de Marques Avenue est différente des autres centres commerciaux car on va chercher les clients plus loin et donc on attire une nouvelle clientèle ». Selon une étude Ipsos réalisée l'an dernier pour Marques Avenue, en moyenne, les clients font 133 km aller/retour et viennent trois fois par an. Désormais, les Essonniens n'auront plus à se donner tout ce mal.

■ Olivier Fermé

• www.marquesavenue.com